

1. VOCABULAIRE

Définition : Le vocabulaire (le lexique pour les linguistes) consiste dans l'ensemble des mots d'une langue considérés dans leur histoire, leur formation et leur sens. L'étude des faits de vocabulaire constitue l'objet de la lexicologie et la tâche du lexicographe.

1 Si la grammaire et l'orthographe se caractérisent par la stabilité, le vocabulaire semble dans une perpétuelle effervescence, comme les réalités qu'il s'attache à nommer. La multiplication et l'accélération des innovations dans tous les domaines de la vie sociale entraînent aujourd'hui une véritable **inflation lexicale**.

Ainsi, depuis le milieu du XIX^e siècle, plusieurs dizaines de milliers de termes connus des seuls spécialistes sont entrés dans l'usage commun en même temps que **les sciences et les techniques** qui les ont créés (des vocabulaires de l'électricité, de l'automobile et de l'aviation à ceux de la télévision, de la publicité et de l'informatique). Le français est désormais une langue encyclopédique.

De même, la **démocratisation de la société** favorise l'irruption dans le vocabulaire des mots et des locutions d'origine populaire.

Ainsi, le **verlan** parlé par les ouvriers et immigrés de la banlieue parisienne s'est-il récemment répandu dans l'ensemble des milieux sociaux grâce notamment au cinéma et à la chanson. Il consiste à inverser l'ordre des syllabes tout en procédant à des adaptations phonétiques :

à l'envers → verlan bloqué → kéblo

arabe → beur femme → meuf

bête → teubê mec → keum

Curieusement, un mot verlan peut à son tour être « verlanisé » :

arabe → beur → rebeu

Si en 1740 le *Dictionnaire* de l'Académie française comptait 20 000 mots, un dictionnaire contemporain en répertorie aujourd'hui entre 50 000 et 100 000 (plus de 60 000 pour *Le Nouveau Petit Robert*).

2 Malgré ces changements rapides, la langue, comme la culture, représente surtout un **héritage**. Les mots grammaticaux tels que les articles, les pronoms et les conjonctions sont, pour l'essentiel, déjà formés au XII^e siècle.

Selon des études statistiques relatives à 20 000 mots souches actuellement vivants, 22 % remontent à l'ancien français (IX^e-XIII^e siècles), 43 % au moyen français (XIV^e-XVI^e siècles) et 35% sont entrés dans l'usage depuis le XVII^e siècle.

Les mots sont donc vivants : ils naissent, se développent, se transforment, se déforment, certains finissent par mourir.

« Les mots ne conserveront pas un éclat et un crédit éternel.
 « Beaucoup renaîtront, qui ont aujourd'hui disparu,
 « beaucoup tomberont, qui sont actuellement en honneur,
 « si le veut l'usage, ce maître absolu, légitime, régulier de la langue. »
 Horace (I^{er} siècle avant J.-C.), *Art poétique*

Les mots en voie de disparition sont des **archaïsmes**, qu'affectionnent certains écrivains : *occire*, « tuer » ; *idoine*, « approprié » ; *moult*, « beaucoup, très » ; *choir*, « tomber » ; *couvre-chef*, « chapeau »...

Les mots fraîchement créés ou employés dans un sens nouveau sont des **néologismes** : pour utiliser un *ordinateur*, il faut des *périphériques*, un *moniteur*, une *souris*, un *scanner*, une *imprimante*, des *logiciels*...

Selon certains spécialistes, au moins 4 000 expressions et mots nouveaux s'agrégeraient chaque année au vocabulaire français.

Depuis sa création en 1967, *Le Nouveau Petit Robert* s'est ainsi enrichi de plusieurs milliers de mots nouveaux représentatifs de tous les usages de la société :

- des mots didactiques : *subsidiarité*, *surmédicaliser*, *technopole*...
- des termes scientifiques : *agrobiologie*, *déambulateur*, *déchetterie*, *immunodéficiences*, *polytransfusé*...
- des mots désignant des réalités quotidiennes : *amincissant*, *cookie*, *doudoune*, *essuie-tout*, *jacuzzi*, *kebab*, *nem*, *pin's*...
- des termes reflétant l'état social : *bédéphile*, *euthanasier*, *ludothèque*, *narcotrafiquant*, *recyclable*...

EXERCICES

1 Pour chaque mot en italique, entourez la bonne signification parmi les quatre propositions.

- *sporadique* : intermittent / saccadé / continu / spécifique
- *émérite* : méritant / méritoire / chevronné / sans mérite

2 Quel est le sens du mot *régalien* ?

- a) qui repousse
- b) qui est délicieux
- c) qui date des Gaulois
- d) qui est inhérent à la royauté

3 Indiquez le mot correspondant à chacune de ces définitions.

- Nom masculin. État d'une personne non mariée.
- Adjectif. Content de ce qui est, ou de ce qui a été fait ou dit.

4 Des dispositions très injustes sont :

- a) étiques
- b) étriquées
- c) iniques
- d) équitables

5 Une personne qui lit avec peine, en hésitant, est une personne qui :

- a) grommelle
- b) marmonne
- c) ânonne
- d) susurre

6 Définissez les mots suivants.

- utopique
- prosaïque

7 Remplacez le mot en italique par un mot de même sens.

Ce sont des *indigents* qui n'arrêtent pas de chercher des solutions pour boucler leur budget.

- a) des paresseux
- b) des travailleurs
- c) des pauvres
- d) des étrangers

8 Quand le rire est-il gras ?

- 9 Expliquez les expressions suivantes.
- avancer à pas comptés
 - avancer à marche forcée
- 10 On parle souvent d'économie postindustrielle. Expliquez le sens de l'adjectif postindustriel vous appuyant sur la formation du mot.
- 11 Quel est le sens des mots suivants ?
- domotique
 - empathie
- 12 Dans les années 1980, le mot parentalité est entré dans les dictionnaires. Définissez cette notion en trois ou quatre lignes.
- 13 Pour chaque mot en italique, entourez la bonne signification parmi les quatre propositions.
- *impondérables* : (objets) très lourds / (circonstances) difficiles à prévoir / (personnes) difficiles à raisonner / (problèmes) impossibles à relativiser
 - *acception* : accord tacite / accord écrit / sous-entendu / sens particulier
- 14 Précisez l'objet de chacune des activités suivantes.
- | | |
|-----------------|---------------|
| apiculture | mytiliculture |
| conchyliculture | lombriculture |
- 15 Comment s'appelle un régime politique où le pouvoir appartient aux plus riches ?
- | | |
|-----------------|-----------------|
| a) oligarchie | c) voyoucratie |
| b) ploutocratie | d) méritocratie |

CORRIGÉS

1

– *sporadique* : intermittent. *Sporadique* signifie « qui existe çà et là, de temps à autre ». Ce qui est *intermittent* s'arrête et reprend par intervalles.

– *émérite* : chevronné. Est *émérite* une personne qui, du fait d'une longue pratique, excelle dans son domaine. Est *chevronnée* une personne qui a une longue expérience.

2

d. Un droit régalien (du latin *regalis*, « royal ») est un droit qui est inhérent à la royauté ou qui constitue une survivance des anciennes prérogatives royales (tel le droit de grâce présidentiel en France).

3

– célibat

– satisfait

4

c. En revanche, des dispositions justes sont *équitables*. Attention à ne pas confondre *étique*, « très maigre », et *éthique*, « moral ».

5

c. Selon l'Académie française, *ânonner*, c'est « faire l'ânon, le malhabile ».

6

– *utopique* : ce qui tient de l'utopie (du grec *ou*, « non », et *topos*, « lieu ») et semble irréaliste, irréalisable.

– *prosaïque* : ce qui manque d'élévation, de distinction et se montre très matériel, terre à terre.

7

c. L'adjectif ou le nom *indigent* qualifiant ou désignant des personnes sans ressources a beaucoup vieilli. Aujourd'hui, l'adjectif s'emploie surtout au sens figuré : un film indigent est un film au contenu bien mince, bien pauvre.

8

Le rire *gras* renvoie à la licence de langage dont pouvaient faire preuve les catholiques les jours gras, c'est-à-dire les jours où l'Église permettait de consommer de la viande. Il est donc provoqué par des propos graveleux, licencieux, voire obscènes.

9

– *avancer à pas comptés* : avancer avec une extrême lenteur, avec une certaine solennité, comme un marcheur qui compterait chacun de ses pas.

– *avancer à marche forcée* : avancer de manière plus rapide et plus prolongée que la marche ordinaire (dans le but de gagner du terrain sur l'ennemi par exemple).

10 L'adjectif *postindustriel* est formé de l'adjectif *industriel*, « en rapport avec les activités économiques consistant à exploiter et transformer les matières premières et les sources d'énergie », et du préfixe d'origine latine *post* qui signifie « après ». L'économie postindustrielle n'est plus dominée par l'industrie, mais par le secteur tertiaire des services.

11

– *domotique* : ensemble des techniques de gestion automatisée appliquées à l'habitation (du latin *domus*, « maison », et *-tique*, d'après *informatique*)

– *empathie* : faculté de s'identifier à quelqu'un et de ressentir ce qu'il ressent (de *en*, « dedans », et *-pathie*, d'après *sympathie*)

12 La parentalité désigne la qualité de parent, de père ou de mère, et l'ensemble des responsabilités qu'elle entraîne. Si l'exercice de ces responsabilités a longtemps paru naturel, on prend aujourd'hui conscience que le métier de parent doit s'apprendre.

13

– *impondérables* : (circonstances) difficiles à prévoir. *Impondérable* est un adjectif signifiant « impossible à prévoir, difficile à évaluer », et un nom masculin désignant l'élément imprévisible qui influence la tournure des événements. Dans les deux cas, le mot s'emploie surtout au pluriel.

– *acception* : sens particulier. *Acception*, « sens particulier d'un mot », ne doit pas être confondu avec *acceptation*, « fait d'accepter ».

14 L'élément *-culture* (du latin *cultor*, *cultura*) désigne l'action de cultiver et, par analogie, d'élever des animaux comme des *abeilles* (apiculture), des *coquillages comestibles* (conchyliculture), des *moules* (mytiliculture) et des *vers de terre* (lombriculture).

15 b. Les éléments grecs *ploutos* et *cratie* désignent la richesse et le pouvoir. Dans une *oligarchie*, le pouvoir appartient à un petit nombre d'individus : la ploutocratie représente donc une forme d'oligarchie.

2. DÉRIVATION

Définition : La langue française s'est beaucoup enrichie et continue de s'enrichir par la dérivation qui est un procédé consistant à ajouter un ou plusieurs affixes à un mot appelé base ou radical pour former un mot nouveau.

1 Un **affixe** se définit comme un élément non autonome incorporé à un mot, avant ou après la base (préfixe ou suffixe), afin d'en changer le sens ou la fonction :

dire → *redire* (préfixe + base)

rare → *rarissime* (base + suffixe)

Les dérivations préfixale et suffixale peuvent se combiner, comme l'illustre le plus long mot de la langue française :

constitution

→ *constitutionnel*

→ *anticonstitutionnel*

→ *anticonstitutionnellement*

2 Le **préfixe** est un élément non autonome placé avant la base d'un mot ou un autre préfixe pour constituer un mot nouveau appelé le dérivé.

La plupart des préfixes viennent du latin et du grec.

Du grec...

a-/an- (privation) → *amoral, analphabète, anarchie*

ant(i)- (en face de, contre) → *antarctique, antidote, antinomie*

syn-/sym- (avec, ensemble) → *symbiose, sympathie, synthèse*

Du latin...

inter- (entre) → *interaction, interligne, international*

pré- (avant) → *préavis, préconçu, préhistorique*

post- (après) → *postdater, postmodernité, postnatal*

3 Le **suffixe** est un élément non autonome placé après la base d'un mot ou un autre suffixe pour constituer un mot nouveau appelé le dérivé.

Les suffixes sont nombreux et variés. La plupart viennent du latin et du grec, même si certains ont été empruntés aux langues germaniques ou méridionales ou encore créés par le français.

Certains suffixes ont pour objet d'ajouter une **nuance sémantique** à un mot qui demeure dans la même catégorie grammaticale. Il existe ainsi des suffixes diminutifs ou péjoratifs :

jardin → *jardinet* *maison* → *maisonnette*
rouge → *rougeaud* *marmot* → *marmaille*

Les suffixes peuvent également **modifier la catégorie grammaticale** du mot de base, par exemple en transformant un nom en verbe (*fax* → *faxer*) ou un verbe en nom (*fumer* → *fumeur*).

Les suffixes permettant de former des **noms** ou des **adjectifs** sont nombreux et leurs significations variées :

-able/-ible (possibilité) → *buvable, faisable, lisible*
 -ique (en rapport avec) → *alcoolique, satanique, tantrique*
 -té/-eté/-ité (qualité) → *beauté, fixité, netteté*
 -isme (activité, doctrine) → *alcoolisme, libéralisme, régionalisme*

Certains suffixes permettent de créer à la fois des noms et des adjectifs. C'est par exemple le cas des suffixes *-ais/-ois, -an, -ien/-(é)en* pour nommer ou qualifier des habitants ou des langues : *les Français, la langue française, les Québécois, le drapeau québécois, les Persans, les Lettres persanes, les Parisiens, le Bassin parisien...*

Presque tous les **verbes** nouveaux sont réguliers. Pour les créer, on utilise le suffixe *-er* ou des suffixes complexes qui expriment par exemple des nuances diminutives ou péjoratives :

euthanasie → *euthanasier* *télécopie* → *télécopier*
mordre → *mordiller* *rêver* → *révasser*

Pour créer un **adverbe**, on ajoute en principe le suffixe *-ment* au féminin d'un adjectif : *doux, douce* → *doucement* (voir fiche 23).